

ANANKÉ
MAI 2021



ANNEXE CONTRACTUELLE

Groupama Modulation
Groupama Premium
Groupama Capitalisation

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 25 mai 2021, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Code ISIN : FR00140009S4



I SOMMAIRE

- Annexe à la notice d'information des contrats d'assurance vie Groupama Modulation et Groupama Premium et aux conditions générales valant note d'information du contrat de capitalisation Groupama Capitalisation p. 1
- Fiche technique du support en unités de compte Ananké Mai 2021 p. 2
- Avertissement final p. 4
- Répartition d'actifs à l'échéance de Ananké Mai 2021 p. 5
- Souscription au support Ananké Mai 2021

Annexe à la notice d'information des contrats d'assurance vie Groupama Modulation et Groupama Premium et aux conditions générales valant note d'information du contrat de capitalisation Groupama Capitalisation

Le support temporaire en unités de compte **Ananké Mai 2021** est ajouté aux contrats Groupama Modulation, Groupama Premium et Groupama Capitalisation.

Sa période de commercialisation est du 2 janvier au 30 avril 2021. Ananké Mai 2021 est émis le 8 janvier 2021. La durée d'investissement sur cette unité de compte est de 8 ans maximum, à compter du 25 mai 2021.

Son échéance finale est le 18 juin 2029.

Chaque année, à partir de la 2^{ème} année, Ananké Mai 2021 pourra prendre fin de façon anticipée, dans les conditions précisées dans la Fiche technique.

⊙ Les dispositions suivantes s'appliquent par dérogation à la notice d'information ou aux conditions générales de votre contrat.

• La documentation juridique du produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée des Conditions Définitives (Issue Terms) rédigées dans le cadre du Prospectus de Base (tel que complété ou modifié par des suppléments). Ce dernier a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CBI et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base par la CBI ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CBI sur le produit. Le Prospectus de Base et ses Suppléments ainsi que les Conditions Définitives sont disponibles sur la page <https://fr.citifirst.com/FR00140009S4>. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès de Citigroup Global Markets Europe AG ("CGME").

La dernière version du document d'informations clés (KID) relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <https://www.regxchange.com/trades/kid?id=FR00140009S4&lang=FR&jurisdiction=FR>.

- Pendant le délai de renonciation, la part du versement initial placée sur le support Ananké Mai 2021 est directement investie sur le support.
- Les versements et les réinvestissements suite à arbitrage, s'effectuent à la valeur de l'unité de compte du troisième jour ouvré suivant la date d'encaissement effectif sur le compte de l'Assureur.
- Tous les désinvestissements s'effectuent à la valeur de l'unité de compte du troisième jour ouvré suivant la date d'enregistrement au siège administratif de la demande par le service de gestion de l'assureur et accompagnée de la totalité des pièces nécessaires, ou suivant la date de déclenchement (arbitrage automatique).
- En cas d'absence de cotation à ces dates, on considérera comme valeur de l'unité de compte la prochaine valeur cotée.
- **Ananké Mai 2021 ne peut faire l'objet d'aucun arbitrage à l'initiative de l'assuré pendant sa durée que ce soit en désinvestissement ou en réinvestissement.**
- **Pendant toute la durée de vie du support, le rachat n'est pas autorisé sur Ananké Mai 2021.**
- **Seul le dénouement du contrat (rachat total ou décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie) entraîne la sortie du support.**
- Ananké Mai 2021 n'est pas éligible aux options de gestion automatique ni aux versements programmés.

- Les avances ne sont pas autorisées sur l'épargne constituée au titre du support Ananké Mai 2021.
- À l'échéance (anticipée ou finale) d'Ananké Mai 2021, si le contrat est déjà investi totalement ou partiellement en Gestion déléguée, un arbitrage sera réalisé automatiquement et sans frais vers le profil de la Gestion déléguée en cours au jour de l'échéance*. À défaut, l'arbitrage se fera vers la répartition d'actifs en Gestion libre définie en page 5 de cette annexe et correspondant aux contrats Groupama Modulation, Groupama Capitalisation, et Groupama Premium.
- Il n'est pas autrement dérogé aux modalités de fonctionnement du contrat.

⊙ Épargne constituée sur Ananké Mai 2021 dans le cadre de votre contrat

• Conformément à la notice d'information ou aux conditions générales de votre contrat, l'épargne constituée sur Ananké Mai 2021 correspond à la contre-valeur en euros du nombre d'unités de compte inscrites au contrat. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'unités de compte par sa valeur.

L'Assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur.

Pendant toute la durée de vie du support, la valeur de l'unité de compte Ananké Mai 2021 est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et des taux d'intérêt.

- L'Assureur recommande Ananké Mai 2021 aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 8 ans et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et d'un contrat de capitalisation.
- **Ananké Mai 2021 s'adresse aux investisseurs recherchant un potentiel de performance lié aux marchés actions de la zone euro en acceptant un risque de perte partielle ou totale en capital. Ce risque existe à l'échéance finale ou en cas de désinvestissement avant l'échéance (anticipée ou finale) suite à un rachat total du contrat ou au décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie (puisque la valeur de l'unité de compte dépend des conditions de marché).**
- Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans Ananké Mai 2021 pour chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Ce montant dépend également de paramètres inhérents à l'investisseur, notamment de sa situation patrimoniale, de ses besoins actuels et à venir, et du niveau de risque qu'il est prêt à accepter.
Il est également recommandé à l'investisseur de diversifier suffisamment ses investissements sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité et sur des zones géographiques différentes. Cette diversification permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

* Les conditions contractuelles du contrat sont susceptibles d'évoluer dans les années à venir afin de permettre l'investissement au sein de plusieurs profils de la Gestion déléguée. Dans ce cas, en présence de plusieurs profils de gestion en cours sur le contrat au jour de l'échéance de Ananké Mai 2021, l'arbitrage sera réalisé sans frais vers les profils en cours au sein de la Gestion déléguée, au prorata de la répartition de leur encours géré dans ce mode de gestion.

FICHE TECHNIQUE DU SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE ANANKÉ MAI 2021

FICHE TECHNIQUE

- ⊙ **Instrument financier :** Titre de créance de droit anglais présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.
- ⊙ **Émetteur :** Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A. (Standard & Poor's A+ / Fitch A+, au 21 octobre 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
- ⊙ **Garant de la formule :** Citigroup Global Markets Limited (Standard & Poor's A+ / Moody's A1 / Fitch A+, au 21 octobre 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Bien que le support soit garanti par Citigroup Global Markets Limited, le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.
- ⊙ **Code ISIN :** FR00140009S4
- ⊙ **Devise :** EUR
- ⊙ **Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50[®] (code Bloomberg : SX5E Index)
- ⊙ **Code ISIN :** EU0009658145
- ⊙ **Cotation :** Bourse de Luxembourg
- ⊙ **Valorisation :** Hebdomadaire (le vendredi)
- ⊙ **Double valorisation :** Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Citigroup.
- ⊙ **Marché secondaire :** Citigroup Global Markets Europe, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation financière de Citigroup Global Markets Europe ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Citigroup Global Markets Europe. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Citigroup Global Markets Europe anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1 %, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette.
- ⊙ **Commissions de distribution :** Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Citigroup à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1 % par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.
- ⊙ **Montant maximum de l'émission :** 30 millions d'euros
- ⊙ **Valeur nominale :** 1 000 euros
- ⊙ **Garantie du capital :** Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.
- ⊙ **Période de commercialisation :** Du 2 janvier au 30 avril 2021
- ⊙ **Prix de souscription :** Il progressera de façon constante, de 995,50 euros le 8 janvier 2021 à 1 000 euros le 25 mai 2021.
- ⊙ **Date d'émission du support :** 8 janvier 2021
- ⊙ **Date d'observation initiale de l'indice :** 25 mai 2021
- ⊙ **Dates d'observation anticipée de l'indice :** 19 mai 2023, 19 mai 2025, 18 mai 2027.
- ⊙ **Dates d'échéance anticipée :** 19 juin 2023, 19 juin 2025, 17 juin 2027.
- ⊙ **Date d'observation finale de l'indice :** 18 mai 2029
- ⊙ **Date d'échéance finale :** 18 juin 2029
- ⊙ **Niveau initial :** Niveau de clôture de l'indice à la date d'observation initiale
- ⊙ **Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :** Si à l'une des 3 dates d'observation, l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 25 mai 2021, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 3 % brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis la date d'observation initiale.
- ⊙ **Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale :** Dans le cas où le support dure jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :
 - 124 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
 - ou 100 % brut⁽¹⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial ;
 - ou 100 % brut⁽¹⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 25 mai 2021, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou la mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50[®], des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital. **L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.**

AVANTAGES

- **Un gain de 3 % brut⁽¹⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation anticipée ou finale⁽⁴⁾.
- **Une échéance anticipée automatique** si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation⁽⁴⁾ en année 2, 4 ou 6.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 3 % brut⁽¹⁾ sont déclenchées, le gain sera enregistré au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- **Deux gains de 3 % brut⁽¹⁾ sont sécurisés sans conditions, à l'échéance finale⁽²⁾**, en cas de baisse⁽³⁾ de l'indice par rapport à son niveau initial.
- **Une protection du capital à l'échéance finale⁽²⁾** dès lors qu'à la date d'observation finale⁽⁴⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 3 % brut⁽¹⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieure.
- **Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50[®] ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance.** Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement** qui peut varier de 2 à 8 ans.
- **Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital** :
 - en cas de sortie (rachat total ou décès) avant l'échéance finale⁽²⁾ ;
 - à l'échéance finale⁽²⁾, si le 18 mai 2029 l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse⁽³⁾ de plus de 45 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Ananké Mai 2021 à l'échéance finale⁽²⁾ est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de - 45 % ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁵⁾. Ces risques sont notamment :

⊙ Risque de perte partielle ou totale en capital

L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale⁽²⁾ :

- lors de toute sortie anticipée (rachat total, ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale⁽²⁾, lorsque l'indice est en baisse⁽³⁾ de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

⊙ Risque de contrepartie

L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule (se reporter à la rubrique « Fiche Technique » en page 2 de ce document) ou mise en résolution de ce dernier, qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions

financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des Titres émis par l'Émetteur.

⊙ Risque de marché

Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

⊙ Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021.

(2) La date d'échéance finale est le 18 juin 2029.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (25 mai 2021) et à la date d'observation finale (18 mai 2029), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(4) Les dates d'observation sont : 19 mai 2023 (année 2), 19 mai 2025 (année 4), 18 mai 2027 (année 6) et la date d'observation finale est le 18 mai 2029 (année 8).

(5) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 18 juin 2029, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

AVERTISSEMENT FINAL

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives. Aucune entité de Citigroup ne saurait être considérée comme fournissant un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. Les entités de Citigroup ne peuvent être tenues responsables des conséquences financières, juridiques, fiscales ou autre résultant d'un investissement direct ou indirect dans le produit.

Ⓞ **Disponibilité du Prospectus** : La documentation juridique du produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée des Conditions Définitives (Issue Terms) rédigées dans le cadre du Prospectus de Base (tel que complété ou modifié par des suppléments). Ce dernier a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CBI et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base par la CBI ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CBI sur le produit. Le Prospectus de Base et ses Suppléments ainsi que les Conditions Définitives sont disponibles sur la page <https://fr.citifirst.com/FR00140009S4>. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès de Citigroup Global Markets Europe AG ("CGME").

Ⓞ **Disponibilité du document d'informations clés** : La dernière version du document d'informations clés (KID) relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <https://www.rexchange.com/trades/kid?id=FR00140009S4&lang=FR&jurisdiction=FR>.

Ⓞ **Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'assurance vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'assurance Vie ou de capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Ⓞ **Agrément** – Citigroup Global Markets Limited ("CGML") est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority et a son siège social au 33 Canada Square, Canary Wharf, Londres E14 5LB. CGME est une société autorisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN) et a son siège social au Reuterweg 16, 60323 Francfort (Main), Allemagne. Citi, Citigroup sont des marques déposées de Citigroup Inc ou de ses filiales utilisées et déposées dans le monde entier © tous droits réservés - 2020.

Ⓞ **Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée** – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

Ⓞ **Garantie de la formule** – Le produit bénéficie d'une garantie de CGML (le "Garant"). Le paiement à la date convenue de toute somme due par l'Émetteur au titre du produit est garanti par le Garant. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Ⓞ **Restrictions générales de vente** – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

Ⓞ **Frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance** – L'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou d'épargne retraite et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables audit contrat. Il est précisé que l'Assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. La période de commercialisation du produit étant limitée dans le temps, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de mise à jour des informations qui y figurent à l'issue de cette période.

Ⓞ **Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, CGME n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Ⓞ **Données de marché** – Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Ⓞ **Rachat par CGME ou dénouement anticipé du support** – CGME prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul CGME est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, CGME ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles CGME n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1 % peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de CGME.

Ⓞ **Avertissement relatif à l'indice** – L'indice mentionné dans le présent document (l'indice) n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Citigroup Global Markets Europe qui n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.qontigo.com/francais.

Ⓞ **Conflits d'intérêts** – CGME, CGML ou ses affiliés, filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Ⓞ **Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

RÉPARTITION D'ACTIFS À L'ÉCHÉANCE DE ANANKÉ MAI 2021

Répartition du Bouquet	Groupama Premium	Groupama Modulation	Groupama Capitalisation
BGF Euro Short Duration Bond A2 EUR LU0093503810	5 %	5 %	5 %
Gan Équilibre IC FR0010271395	-	-	10 %
Gan Équilibre N Cap FR0010271387	15 %	-	-
Groupama Crédit Euro CT FR0000171837	-	35 %	35 %
Groupama Crédit Euro CT N Cap FR0010288332	40 %	-	-
Groupama Équilibre FR0010013961	-	10 %	-
Groupama Prudence FR0010013953	-	30 %	30 %
Groupama Ultra Short Term Bond IC FR0012599645	20 %	-	-
M&G Optimal Income Euro A-H Acc LU1670724373	10 %	10 %	10 %
Pictet-Multi Asset Global Opps LU0941349192	10 %	10 %	10 %

Nom du support / Code ISIN	Objectifs de gestion	Forme juridique	Profil de risque et de rendement	Frais de gestion annuels Max. TTC
BGF Euro Short Duration Bond A2 EUR LU0093503810 BlackRock (Luxembourg) SA	Le Compartiment Euro Short Duration Bond Fund vise à une valorisation optimale du rendement global. Le Compartiment investit au moins 80 % du total de son actif dans des titres à revenu fixe négociables de bonne qualité. Au moins 70 % du total de l'actif sera investi dans des titres à revenu fixe négociables libellés en euros dont l'échéance sera inférieure à cinq ans. L'échéance moyenne n'est pas supérieure à trois ans. Le risque de change est géré avec souplesse. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	SICAV	3	0,75 %
Gan Équilibre IC FR0010271395 Groupama Asset Management	L'objectif de gestion de ces FCP est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans : 50 % MSCI World couvert en Euros et 50 % Barclays Capital Euro Aggregate. Ces FCP sont investis dans d'autres OPCVM, de 30 % à 70 % sur les marchés de taux et de 30 % à 70 % sur les marchés actions, cette répartition pouvant évoluer au cours du temps. Ces FCP conviennent à l'adhérent qui désire faire fructifier son épargne en acceptant un risque intermédiaire entre les actions et les obligations. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	FCP	4	0,35 %
Gan Équilibre N Cap FR0010271387 Groupama Asset Management				0,85 %
Groupama Crédit Euro CT FR0000171837 Groupama Asset Management	L'OPCVM est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB-(Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente par la société de gestion) du secteur privé. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 ans Clôture. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	SICAV	2	0,50 %
Groupama Crédit Euro CT N Cap FR0010288332 Groupama Asset Management		SICAV		1,50 %
Groupama Équilibre FR0010013961 Groupama Asset Management	L'objectif de gestion de ce FCP est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans : 50 % MSCI World couvert en Euro et 50 % Barclays Capital Euro Aggregate. Ce FCP est investi dans d'autres OPCVM, de 30 % à 70 % sur les marchés de taux et de 30 % à 70 % sur les marchés actions, cette répartition pouvant évoluer au cours du temps. Ce FCP convient à l'adhérent qui désire faire fructifier son épargne en acceptant un risque intermédiaire entre les actions et les obligations. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	FCP	4	1,35 %
Groupama Prudence FR0010013953 Groupama Asset Management	L'objectif de gestion est d'obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de l'indicateur composite suivant : 10 % MSCI World couvert en Euro clôture J-1 (dividendes nets réinvestis), 40 % Barclays Capital Euro Aggregate clôture J-1 (coupons réinvestis), 50 % EONIA capitalisé J-1. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	FCP	3	1,15 %
Groupama Ultra Short Term Bond IC FR0012599645 Groupama Asset Management	L'objectif de gestion est d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Eonia capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	FCP	1	0,20 %
M&G Optimal Income Euro A-H Acc LU1670724373 M&G Luxembourg S.A.	Le fonds a pour objectif d'obtenir un rendement total (la combinaison du revenu et de la croissance du capital) par le biais d'une répartition stratégique des actifs et d'une sélection spécifique des actions. Le fonds investit au moins 50 % de ses avoirs dans les instruments de créance, mais il peut aussi investir dans d'autres actifs, notamment des organismes de placement collectif, des instruments du marché monétaire, des liquidités, des quasi-liquidités, des dépôts, des actions et des instruments dérivés. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	SICAV	3	1,25 %
Pictet-Multi Asset Global Opps LU0941349192 Pictet Asset Management (Europe) SA	Le but de ce compartiment est de permettre aux investisseurs de bénéficier de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille d'OPC et/ou d'OPCVM gérés de manière professionnelle, offrant une exposition aux classes d'actifs suivantes : devises, titres de créance de tout type (public ou privé), instruments du marché monétaire, actions et titres assimilés, « real estate », indices de volatilité et de matières premières. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	SICAV	3	1,35 %

En cas de disparition ou de retrait de l'un des supports proposés, Groupama Gan Vie s'engage à lui substituer sans frais un autre support de même nature et présentant des caractéristiques comparables.

Pour une information plus précise sur les supports, référez-vous au Document d'Informations Clés (DIC).

Les DIC des supports sont disponibles sur www.amf-france.org ou sur simple demande écrite à Groupama Gan Vie.

Le profil de risque et de rendement s'apprécie sur une échelle de 1 à 7, allant des niveaux de risque et de rendement les plus faibles aux plus élevés.

Les contrats d'assurance vie sont assurés par **Groupama Gan Vie**
S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE: 6511Z
Siège social: 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Réf.: 3350-230457-052021

Visuels non contractuels - Crédits photos : © Gettyimages.

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé
"imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement. GraphicPlus.fr D15353



Affaire nouvelle / Versement libre Arbitrage Réemploi

N° GRC _____

N° Contrat _____

 Groupama Modulation Groupama Premium Groupama Capitalisation

JE (NOUS) SOUSSIGNÉ(S)

Nom _____ Prénom _____

En cas de co-adhésion/co-souscription

Nom _____ Prénom _____

demeurant : N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone fixe _____ Portable _____

Mail _____@_____

reconnais(sons) avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire de la présente brochure comprenant :

l'annexe à la notice d'information ou conditions générales du contrat, la fiche technique du support en unités de compte Ananké Mai 2021, le Document d'Informations Clés, ainsi que la plaquette de ce support.

ANANKÉ MAI 2021 est un support temporaire en unités de compte disponible à la souscription du 2 janvier au 30 avril 2021. Sa valeur finale est liée aux évolutions de l'Euro Stoxx 50®, indice représentatif du marché actions de la zone euro.

- Ananké Mai 2021, dont la durée est de 8 ans maximum, peut prendre fin par anticipation en année 2, 4, ou 6, si à l'une des dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 25 mai 2021. La valeur finale du support est alors égale à 100 % de sa valeur initiale, augmentée d'un gain de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée depuis sa date d'observation initiale.

- Si Ananké Mai 2021 se poursuit jusqu'à l'échéance finale, sa valeur est alors égale à :

- 124 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

Ci-dessous le tableau des gains bruts⁽¹⁾⁽²⁾, des Taux de Rendement Actuariels bruts⁽¹⁾⁽²⁾ et des Taux de Rendement Actuariels nets de frais de gestion du contrat en fonction du scénario à l'échéance du support en unités de compte Ananké Mai 2021 :

Année d'échéance du support	Gains bruts ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel brut ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel net (Groupama Modulation Groupama Premium)	Taux de Rendement Actuariel net (Groupama Capitalisation)	Année d'échéance du support	Gains bruts ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel brut ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel net (Groupama Modulation Groupama Premium)	Taux de Rendement Actuariel net (Groupama Capitalisation)
2	6,00 %	2,85 %	1,86 %	1,93 %	8 (stabilité ou hausse de l'indice)	24,00 %	2,70 %	1,71 %	1,77 %
					8 (baisse finale de l'indice ≤ 45 %)	6,00 %	0,72 %	- 0,24 %	- 0,18 %
4	12,00 %	2,82 %	1,83 %	1,89 %	8 (baisse finale de l'indice)	- 45,01 %	- 5,95 %	- 6,85 %	- 6,80 %
					- 50,00 %	- 44,00 %	- 6,94 %	- 7,83 %	- 7,78 %
6	18,00 %	2,76 %	1,78 %	1,84 %	- 60,00 %	- 54,00 %	- 9,18 %	- 10,06 %	- 10,00 %

Pour nous assurer de votre bonne compréhension de ce support, veuillez répondre à ce questionnaire qui est un élément essentiel à la constitution de votre dossier :

- Quelle est la durée maximale du support ? 1 an 5 ans 8 ans
- En cas d'échéance anticipée en année 4, combien de gains sont acquis ? 1 4 8
- Sur quel indice repose le support ? CAC 40® Euro Stoxx 50® Euronext® CDP Environment
- Est-ce que je bénéficie d'une garantie en capital sur le support ? oui non France EW Decrement 5 %
- Est-ce que le support prend fin si à l'une des dates d'observation, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ? oui non
- Le gain annuel potentiel de 3 % est-il ? brut net de frais sur versement, des frais de gestion du contrat et du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, hors fiscalité et prélèvement sociaux.

Je certifie avoir été informé :

- que l'Assureur recommande Ananké Mai 2021 aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 8 ans, et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ;
- qu'en cas de sortie (rachat total ou décès dans le cas des contrats d'assurance vie) avant l'échéance anticipée ou finale (la valeur du support étant celle à la date de conversion) ou à l'échéance des 8 ans (si l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial), il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ;
- que le gain annuel versé à l'échéance est subordonné à la réalisation de conditions de marché précises et est plafonné à 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par an. La participation à la hausse de l'indice peut alors être partielle.

À : _____ Le : _____

Signature de l'Adhérent/Souscripteur
précédée de la mention « Lu et approuvé »Signature du co-Adhérent/co-Souscripteur
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Conseiller

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021. (2) Hors frais de gestion du contrat.

Les contrats d'assurance vie sont assurés par **Groupama Gan Vie**
S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE: 6511Z
Siège social: 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS92459 - 75436 Paris Cedex 09.
Réf.: 3350-230457-052021
Visuels non contractuels - Crédits photos : © Gettyimages.
Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé
"imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement. GraphicPlus.fr D15353

ÉDITION : NOVEMBRE 2020



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Affaire nouvelle / Versement libre Arbitrage Réemploi

N° GRC _____

N° Contrat _____

 Groupama Modulation Groupama Premium Groupama Capitalisation

JE (NOUS) SOUSSIGNÉ(S)

Nom _____ Prénom _____

En cas de co-adhésion/co-souscription

Nom _____ Prénom _____

demeurant : N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone fixe _____ Portable _____

Mail _____@_____

reconnais(sons) avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire de la présente brochure comprenant :

l'annexe à la notice d'information ou conditions générales du contrat, la fiche technique du support en unités de compte Ananké Mai 2021, le Document d'Informations Clés, ainsi que la plaquette de ce support.

ANANKÉ MAI 2021 est un support temporaire en unités de compte disponible à la souscription du 2 janvier au 30 avril 2021. Sa valeur finale est liée aux évolutions de l'Euro Stoxx 50®, indice représentatif du marché actions de la zone euro.

- Ananké Mai 2021, dont la durée est de 8 ans maximum, peut prendre fin par anticipation en année 2, 4, ou 6, si à l'une des dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 25 mai 2021. La valeur finale du support est alors égale à 100 % de sa valeur initiale, augmentée d'un gain de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée depuis sa date d'observation initiale.

- Si Ananké Mai 2021 se poursuit jusqu'à l'échéance finale, sa valeur est alors égale à :

- 124 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

Ci-dessous le tableau des gains bruts⁽¹⁾⁽²⁾, des Taux de Rendement Actuariels bruts⁽¹⁾⁽²⁾ et des Taux de Rendement Actuariels nets de frais de gestion du contrat en fonction du scénario à l'échéance du support en unités de compte Ananké Mai 2021 :

Année d'échéance du support	Gains bruts ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel brut ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel net		Année d'échéance du support	Gains bruts ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel brut ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de Rendement Actuariel net	
			(Groupama Modulation)	(Groupama Premium)				(Groupama Modulation)	(Groupama Capitalisation)
2	6,00 %	2,85 %	1,86 %	1,93 %	8 (stabilité ou hausse de l'indice)	24,00 %	2,70 %	1,71 %	1,77 %
					8 (baisse finale de l'indice ≤ 45 %)	6,00 %	0,72 %	- 0,24 %	- 0,18 %
4	12,00 %	2,82 %	1,83 %	1,89 %	8 (baisse finale de l'indice)	- 45,01 %	- 5,95 %	- 6,85 %	- 6,80 %
					- 50,00 %	- 44,00 %	- 6,94 %	- 7,83 %	- 7,78 %
6	18,00 %	2,76 %	1,78 %	1,84 %	- 60,00 %	- 54,00 %	- 9,18 %	- 10,06 %	- 10,00 %

Pour nous assurer de votre bonne compréhension de ce support, veuillez répondre à ce questionnaire qui est un élément essentiel à la constitution de votre dossier :

- Quelle est la durée maximale du support ? 1 an 5 ans 8 ans
- En cas d'échéance anticipée en année 4, combien de gains sont acquis ? 1 4 8
- Sur quel indice repose le support ? CAC 40® Euro Stoxx 50® Euronext® CDP Environment
- Est-ce que je bénéficie d'une garantie en capital sur le support ? oui non France EW Decrement 5 %
- Est-ce que le support prend fin si à l'une des dates d'observation, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ? oui non
- Le gain annuel potentiel de 3 % est-il ? brut net de frais sur versement, des frais de gestion du contrat et du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, hors fiscalité et prélèvement sociaux.

Je certifie avoir été informé :

- que l'Assureur recommande Ananké Mai 2021 aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 8 ans, et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ;
- qu'en cas de sortie (rachat total ou décès dans le cas des contrats d'assurance vie) avant l'échéance anticipée ou finale (la valeur du support étant celle à la date de conversion) ou à l'échéance des 8 ans (si l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial), il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ;
- que le gain annuel versé à l'échéance est subordonné à la réalisation de conditions de marché précises et est plafonné à 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par an. La participation à la hausse de l'indice peut alors être partielle.

À : _____ Le : _____

Signature de l'Adhérent/Souscripteur
précédée de la mention « Lu et approuvé »Signature du co-Adhérent/co-Souscripteur
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Conseiller

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021. (2) Hors frais de gestion du contrat.

Les contrats d'assurance vie sont assurés par **Groupama Gan Vie**
S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel
et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS92459 - 75436 Paris Cedex 09.
Réf. : 3350-230457-052021
Visuels non contractuels - Crédits photos : © Gettyimages.
Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé
"imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement. GraphicPlus.fr D15353

ÉDITION : NOVEMBRE 2020



Groupama
la vraie vie s'assure ici